

Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS – DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS, infos@entraide-et-solidarites.fr - N°309-JUILLET 2019



Assemblée générale : l'association tient le bon cap

N° ISSN-L 0981-6778

HEBERGEMENT D'URGENCE

Un projet de circulaire impose notre vigilance.

P. 2

PIC-RÉFUGIÉS

Un programme inédit d'ampleur départementale

P. 3

LE MAIRE DE TOURS

Reçu à la pension de famille Germaine Dolbeau.

P. 16

FAMILLES SOLIDAIRES

Pourquoi et comment accueillir un réfugié chez soi

P. 14

Vigilance quant à l'inconditionnalité de l'accueil des personnes précaires

Alors que se profile à la rentrée le premier débat sur l'immigration au Parlement, le gouvernement envisage plusieurs mesures pour réduire la demande d'asile, la saturation de l'hébergement d'urgence ou le coût des aides accordés aux migrants... Quatre projets seraient sur la table, dont un concernant le 115-SIAO géré ici par Entraide et Solidarités.

L'État a annoncé dernièrement son intention d'organiser, par une instruction ministérielle aux préfets, l'échange d'informations nominatives entre le 115-SIAO et l'OFIL (Office français de l'Immigration et de l'Intégration) concernant les demandeurs d'asile et les personnes réfugiées orientées par le 115 vers l'hébergement d'urgence.

Pour quelle finalité, sachant que l'OFIL dispose déjà de données par le biais du dispositif attaché à la demande d'asile ?

Le 115 est un service d'urgence sociale dédié aux personnes, les données recueillies par les travailleurs sociaux sont des données confidentielles qui n'ont pas à être partagées. Les missions du 115 ne prévoient pas de contrôle ni de tri des personnes en fonction de leur statut administratif. Le détournement de la finalité du 115 aurait des conséquences dramatiques : par crainte de mesures coercitives, certaines personnes sans domicile fixe ne solliciteront plus ce numéro d'urgence alors qu'elles sont à la rue.

Les quarante fédérations et associations du collectif des Associations Unies ont manifesté leur opposition à ce projet et ont demandé à être reçues par les ministres concernés. Nous resterons vigilants quant aux suites données à ce projet et ne manquerions pas de réagir s'il venait à se concrétiser.

Marie-Paul Legras-Froment,
Présidente d'Entraide et Solidarités.

- Le manifeste : <https://www.federationsolidarite.org/publics/refugies-et-migrants>
- Les signataires : <https://www.federationsolidarite.org/publics/refugies-et-migrants/10216-en-finir-avec-les-situations-in-humaines-d%E2%80%99errance-et-de-campements-en-franc>

LE PETIT RAPPORTEUR

Les entreprises commencent à définir leur « raison d'être »

Ce titre d'article dans le journal *La Croix* du 30 avril dernier m'a tout de suite frappé. **La raison d'être** d'une entreprise n'est-elle pas avant tout d'ordre financier ?

Il apparaît, dans l'article concerné, qu'à la suite de la loi PACTE promulguée le 22 mai dernier, plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises, plusieurs de celles-ci, et non des moindres, tiennent à réaffirmer dans leurs statuts, le **sens** qu'elles donnent à leurs activités.

« Notre raison d'être va prendre la forme d'objectifs sociaux ou environnementaux aussi importants que les objectifs financiers... Pour nous, il s'agit de développer l'utilité de l'*entreprise au service de tous* » (Véolia).

Même si ces démarches peuvent avoir parfois des allures de slogans publicitaires, elles semblent manifester une préoccupation nouvelle : muscler la responsabilité sociale des entreprises et les placer, au côté de l'État, comme autant de maillons attentifs et participants à solutionner la crise sociale actuelle.

Alors, *Entraide et Solidarités* : association née d'une initiative personnelle et devenue aujourd'hui une entreprise sociale importante, quelle est sa **raison d'être** ?

Revisiter notre Projet associatif pour tenir compte des évolutions de notre société, de notre association et de son environnement, est l'objectif principal de la commission Vie associative pour cette année. Ce projet est-il partagé avec les adhérents ? Les statuts votés en 2013 traduisent-ils suffisamment pourquoi, au fin-fond de l'engagement de chacun de nous, il y a une raison profonde de vouloir accueillir, accompagner, héberger, former les personnes en difficulté, les plus précaires, les plus fragiles ?

Pourquoi 196 bénévoles ont-ils accepté en 2018 de consacrer à leur présence 9 905 heures de leur temps ? **Pourquoi** plus de 160 salariés assurent-ils 24h sur 24 l'ouverture de nos locaux ? **Pourquoi** la commission Communication veille-t-elle à développer la notoriété de l'association sinon pour faire connaître nos positions, nos valeurs, dans les médias locaux chaque fois que c'est nécessaire ? « Notre association n'est pas une fin en soi, elle se situe au niveau des moyens ».

Le manifeste publié à l'issue du congrès de l'UNIOPSS en avril 2018 rappelle « **l'attachement des associations de solidarité à une société humaniste, solidaire, engagée et égalitaire, adossée à un État de Droit, inclusive et accueillante, une société économe des ressources de la planète, capable d'associer l'écologie et le social.** »

C'est la première phrase du rapport moral de l'Assemblée générale du 28 mai dernier. **Cette raison d'être, qui est la nôtre, où est-elle écrite dans nos statuts ?**

Libres propos de Jean Paillou.

PIC-Réfugiés : un grand projet à l'échelle du département

Le « Plan d'investissement compétences » (PIC) s'inscrit dans le grand plan d'investissement (2018-2022) porté par l'État. L'objectif est de former 2 millions de demandeurs d'emploi, de répondre aux besoins des métiers en tension et de contribuer à la transformation des compétences. Pour ce faire, au-delà du soutien financier apporté aux Régions pour développer la formation professionnelle, l'État lance des appels à projets nationaux thématiques. Le PIC-Réfugiés en fait partie. Cet appel à projets a pour objectif de contribuer à l'insertion professionnelle des réfugiés (personnes ayant définitivement obtenu un statut et un droit au travail en France), en intervenant sur tous les freins repérés à cette insertion. Cet appel à projets invite à proposer des actions complémentaires à l'existant dans le cadre d'un partenariat le plus large possible entre les acteurs concernés. Une attention particulière devant être portée en direction du monde de l'entreprise.

C'est ainsi qu'*Entraide et Solidarités* a été porteur d'une réponse départementale concertée avec de nombreux partenaires (Mission locale, CREPI, CRIA, UFCV, Chambre de métiers et de l'artisanat, ITEP de Mettray, mobilité Emploi 37), et soutenue par la préfecture, le Conseil départemental, la Région Centre-Val de Loire et de nombreux acteurs institutionnels (MEDEF, Jeune Chambre économique, GEIQ-BTP, GEIQ-Avenir Handicap, Groupement d'Employeurs de Touraine). Après un diagnostic réalisé collectivement, nous sommes partis du constat qu'environ 350 personnes par an, dont 60 moins de 25 ans, obtenaient le statut de réfugiés en Indre-et-Loire. Ces personnes, dans leur grande majorité, montrent une forte motivation pour accéder à l'emploi. En revanche, leur niveau de maîtrise de la langue française constitue un obstacle majeur, et les formations aujourd'hui proposées sont insuffisantes.

En s'appuyant sur ces constats, notre proposition consiste à créer une « plateforme départementale » qui interviendrait sur quatre champs : l'accueil et l'information des publics concernés, l'orientation des publics vers les dispositifs adaptés, l'accompagnement dans les parcours d'insertion jusqu'à l'emploi, l'accompagnement des entreprises dans leur recrutement.

Nous proposons également que soient mis à disposition de cette plateforme de nouveaux outils au service de l'insertion professionnelle des réfugiés : financement d'heures d'interprétariat, bilans annuels d'évaluation réalisés par le CRIA, accompagnements vers le logement (renforcement d'une action déjà mise en œuvre par E&S), 15 soutiens psychologiques pour des réfugiés ayant subi des traumatismes, mise à disposition de véhicules et assistance à l'obtention du permis de conduire, chantier formation et chantier insertion maraîchage portés par l'association *La Paternelle, Atouts et Perspectives*, extension du chantier d'insertion en Restauration porté par E&S, formation aux premiers gestes professionnels réalisée par l'UFCV, accompagnement vers l'emploi porté par le CREPI, accompagnement de la Mission locale pour les réfugiés de moins de 25 ans, accompagnement vers l'apprentissage proposé par la Chambre de métiers.

Cette plateforme a l'ambition d'accompagner 150 réfugiés par an. Elle sera composée d'une équipe de 5 salariés et 3 services civiques. Il est intéressant de souligner un partenariat renforcé envisagé avec le Groupement d'Employeurs de Touraine sur le secteur agricole, qui ne parvient pas à recruter localement suffisamment de main d'œuvre et fait appel aujourd'hui à du personnel venant de Bulgarie. La plateforme propose de réaliser la mise en relation de ce groupement avec des réfugiés demandeurs d'emploi, et de solutionner les difficultés liées à la mobilité, au logement ou à la langue.

Le projet qui s'étend sur une durée de trois années, propose de mobiliser 4 079 000€ de financements dont 680 000 € de fonds privés, 543 000 € des collectivités locales et 1 450 000 € de crédits PIC. La réponse de l'État est espérée pour ce mois de juillet.

Eric Le Page

Accueil des migrants : effervescence en Touraine

Le sujet ci-dessus concerne les réfugiés statutaires. Mais bien avant qu'ils obtiennent l'asile, à supposer qu'ils en fassent la demande, des migrants arrivent continuellement en Touraine. Ils ne trouvent pas facilement un hébergement, malgré l'augmentation ces dernières années du nombre de places d'urgence et des recours à l'hôtel. Tout un mouvement associatif essaie de pallier les carences. Depuis des années la *Coordination Migrants*, à laquelle participe *Entraide et Solidarités*,

s'y efforce. Ces dernières semaines, un projet de création d'un « lieu de premier accueil » des migrants est à l'étude au sein de la Coordination. Le conseil d'administration d'E&S s'y est dit favorable, à condition de ne pas prévoir un hébergement : qui dit hébergement doit dire durée de l'hébergement, et donc remise à la rue...

Et début juin, un autre mouvement d'une dizaine d'associations s'est créé, avec des membres de la Coordination – mais pas *Entraide et Solidarités* – et des groupes

de « citoyens hébergeurs » (Chrétiens migrants, Utopia 56, Réseau éducation sans frontières, En avant Tours, Apage, Anac Touraine, Vac Anima Amboise, Accueil en pays lochois, Association des métiers de l'art et de la culture...) pour accroître la pression sur les pouvoirs publics. Notre association, à défaut d'en toujours partager les méthodes, adhère aux objectifs de ces mouvements et aux valeurs qui les sous-tendent, et suit attentivement l'évolution de la situation.

Assemblée générale : le cap est approuvé

La croissance de l'association s'est encore accélérée l'an dernier, avec des évolutions marquées et le développement d'activités nouvelles : déménagement du Pôle social et médical, médicalisation complète de la Chambrière, accompagnement des jeunes migrants, relogement des réfugiés... Les adhérents suivent, et entérinent ces orientations et leurs conséquences.

De l'avis de tous, l'assemblée générale de l'an dernier avait été surchauffée. Non pas à cause des débats, mais des dimensions de la salle. Aussi, le 28 mai dernier, près de 180 personnes ont apprécié le confort de l'amphithéâtre de la Maison des Sports de Touraine : merci au Conseil départemental ! Du sport, il n'y en eut pas durant cette rencontre annuelle des adhérents, salariés, partenaires et personnalités venus entendre le bilan de l'exercice 2018 et le point de nos activités et orientations : tous les rapports ont été adoptés avec une belle unanimité ! L'association a cependant noté et regretté l'absence cette année des élus représentant les grandes collectivités. Pas de sport, donc, mais du spectacle, ou presque, pour agrémenter cette assemblée : de courtes interviews filmées de personnes aidées, de salariés et de bénévoles. En ponctuant un rapport d'activité parfois lourd de chiffres, ces témoignages donnaient de l'humanité et illustraient bien la vie des différents services de l'association.

Mais avant cela, Marie-Paul Legras-Froment, présidente, a salué et remercié tous les participants, puis rendu un hommage ému à Françoise Joyeux, administratrice et bénévole à la Petite maison, décédée l'an passé.

Rapport moral : des valeurs aux actes

Le texte présenté par la présidente rappelle les ressorts de l'engagement d'*Entraide et Solidarités*, en survolant l'ensemble des activités. Il souligne d'emblée « l'attachement des associations de solidarité à une société capable d'associer l'écologie et le social. Nous avons engagé une action en ce sens s'agissant de nos bâtiments et du fonctionnement de nos services, au nom d'une vision que certains vivront comme idéaliste, mais que nous nous engageons à porter.

Que cette AG soit l'occasion de saluer toutes celles et ceux qui se sont mobilisés lors des manifestations organisées à l'occasion de l'anniversaire des 70 ans. Une année qui vit aussi l'aboutissement d'une démarche entreprise depuis

longtemps par l'Association des Amis de l'abbé Pineau, le diocèse et l'Entraide : un an à Tours nord baptisé « Abbé Gaston-Pineau », geste de reconnaissance adressé par la collectivité tourangelle au fondateur de l'Entr'Aide Ouvrière et à son combat pour l'accueil des plus démunis. Aujourd'hui, justement, dans notre pays, savons-nous encore accueillir ? Telle est la question que nous pouvons collectivement nous poser.

Préserver le principe d'inconditionnalité de l'accueil. Il n'y a eu aucun enfant, aucune famille à la rue durant l'hiver. Mais il n'y eut pas non plus « zéro personne sans hébergement », et nous ne pouvons une fois encore que le déplorer et souligner notre inquiétude quant à la fermeture des places hivernales. En novembre dernier, treize associations, constatant

que le nombre de refus au 115 allait jusqu'à 90 certains soirs, avaient adressé un courrier à Mme la Préfète avec copie aux parlementaires, au Président de la Métropole et au Maire de Tours. Aucune réponse écrite n'y a été apportée. De même, notre proposition d'organisation d'une « nuit de la solidarité », afin de recenser le nombre de sans-abri présents

dans l'espace public, n'a pas été retenue.

La solidarité ne doit souffrir d'aucune exception. Les arrivées de migrants vont se poursuivre en raison des crises politiques et humanitaires, ainsi que des effets du changement climatique. Il faut le prévoir pour ne pas le subir.

Les associations participantes à la Coordination Migrants ont poursuivi leurs échanges avec le Directeur départemental de la Cohésion sociale, les députés, la première adjointe au maire de Tours, et ont entamé une réflexion concernant un projet d'équipement de premier accueil pour les migrants à Tours. Le conseil d'administration de l'Entraide a commencé à en débattre afin de préciser le positionnement de l'association. Les associations peuvent-elles, doivent-elles prendre l'initiative d'un tel projet, ou faire pression sur les pouvoirs publics ? L'accueil des migrants doit-il être inconditionnel ou réservé aux seuls demandeurs d'asile ? Comment concilier l'inconditionnalité de l'accueil et de la solidarité avec les moyens dont dispose notre association, pour que le principe d'inconditionnalité ne soit pas seulement une posture militante ? Telles sont les questions dont nous parlerons dans les prochains mois.

Imaginer des solutions innovantes, réduire les inégalités d'accueil et d'accompagnement. À diverses occasions, nous avons réaffirmé notre position associative : non-remise à la rue le matin des personnes hébergées, participation des personnes hébergées dans les différentes instances, droit à l'accompagnement social. Nous avons aussi accepté de mener une mission d'évaluation sur la situation des familles bulgares installées sur le site des Iles Noires à La Riche alors qu'aucune autre structure n'avait répondu à l'appel à projet : pour notre association, toutes les populations ont droit à un suivi social et aucune difficulté ne doit empêcher la mise en oeuvre de ce principe.

Participer à la déclinaison du « Plan pauvreté » dans notre département. À la sortie de ce plan, nous n'avons fait aucune déclaration publique. Certaines annonces nous paraissent intéressantes, entre autres : « construire un avenir pour les sortants de l'ASE et de la protection judiciaire ». Nous savons que 20% des sortants de l'ASE (Aide sociale

à l'Enfance) se retrouvent sans domicile fixe, ils représentent 50% des jeunes à la rue, et les mineurs étrangers que nous accompagnons sont directement concernés. Nous serons très vigilants quant à l'application de ce plan, afin notamment que cette annonce se traduise dans les faits.



La « stratégie de lutte contre la pauvreté » semble vouloir donner la priorité à la prévention, en particulier envers les enfants. Cela ne doit pas faire oublier que certains d'entre eux vivent dans des familles qui ont des conditions très difficiles de logement, d'accès à la santé, à l'éducation. Nous regrettons que n'ait été prévue aucune accélération de la régularisation des familles « sans papiers » qui ont démontré toute leur capacité d'intégration.

L'association exercera la même vigilance quant aux mesures issues du « grand débat national ». Elle cherchera à prendre sa part de la mise en oeuvre des actions qui visent à lutter contre les exclusions.

Accueillir, accompagner les réfugiés. Les nombreuses actions menées par l'association sont développées dans le rapport d'activité. Tous les secteurs de l'association sont concernés : accès au logement,

aux droits, apprentissage linguistique et accompagnement vers l'insertion professionnelle...

Exercer notre solidarité envers les personnes sous-main de justice et leurs familles. Une réflexion a été menée par le groupe Prison-Justice afin de positionner clairement notre association sur « le sens de la peine » et ce que nous souhaitons promouvoir. En particulier : « reconnaître à chacun, quelle que soit son histoire, la possibilité de se réinsérer. Cette conviction conduit les différents intervenants à passer d'une logique de réparation à une logique de réinsertion par la formation et l'accompagnement, afin de préparer la sortie ». Notre action en ce sens a été reconnue, et nous souhaitons la développer, dans un premier temps par la gestion de « placements extérieurs ».

Adapter notre Projet associatif. Au fil des années, nous devons revoir la teneur de notre Projet associatif afin de l'adapter à l'évolution des personnes accompagnées, aux enjeux sociétaux, à de nouvelles contraintes, le faire évoluer tout en restant fidèle aux valeurs et principes fondateurs. Ce chantier va être ouvert en 2019. »

La présidente a par ailleurs mis en exergue le travail des commissions, souligné le fait que l'association compte 348 adhérents dont 69 nouveaux, sa page Facebook réunissant 400 fidèles, avant d'appeler à nous rejoindre pour des actions plus efficaces encore.

Comment ils nous voient...

André Laurent, de Chinon (président du FLES) :

Quelles sont vos orientations en matière de développement des antennes départementales ?

Marie-Paul Legras-Froment : *la décision d'ouvrir une antenne à Chinon il y a des années, pour être proche du terrain et des partenaires, s'est avérée très importante parce qu'elle s'est bien implantée dans les territoires. Le petit bureau de Loches également, à son échelle, et une réflexion n'est pas exclue sur d'autres implantations. Eric Le Page : il ne s'agit pas de se développer pour se développer, mais de répondre à des besoins qui ne sont pas couverts, à l'exemple de notre épicerie solidaire, donc sans faire de doublons.*

José Perez-Dies

(directeur de la FAS Centre-Val de Loire) : *vous n'avez évoqué qu'un aspect du Plan pauvreté. Je rappelle qu'il comporte quinze thématiques, qu'on peut s'inscrire dans chacun de ces groupes et y apporter sa contribution. Je vous renvoie au site de la FAS.*

Xavier Gabillaud, Directeur départemental de la Cohésion sociale, représentant la préfète d'Indre-et-Loire, entretient « des rapports plus que quotidiens avec les salariés de l'association ». Il évoque les sujets de ces échanges : « *votre opération Familles solidaires, validée au niveau national, et plus largement le service d'accueil des étrangers que vous avez structuré avec succès : plus de 180 ménages de réfugiés pris en charge, ce qui fait de la Touraine un des départements les plus actifs, et soyez-en remerciés. L'action SAS pour les jeunes réfugiés est également regardée au niveau national. Et puis le projet PIC, Programme d'investissement compétences, sur lequel on mise beaucoup car on a besoin de mieux structurer l'accompagnement des réfugiés...*

On a mal à notre hébergement d'urgence, malgré 49 places pérennisées l'an dernier et 19 qui le seront cette année. Je salue le travail du 115 et du SIAO. Quant à la nuit de la solidarité, on n'y est pas hostile mais je souhaite qu'elle soit partagée avec les collectivités locales, la question étant de savoir ce qu'on met en place derrière. Je souhaite qu'on puisse avancer... comme pour les Îles noires, où nous avons fait ensemble le pari de l'insertion et de l'intégration pour lequel nous reconduisons notre soutien à hauteur de 80 000 euros. Ce n'est certes pas suffisant pour un accompagnement au long cours, mais nous faisons de notre mieux sur ce sujet difficile, et je salue le

De son côté Didier Godoy, maire d'Avoine et vice-président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire, a tenu à adresser « un clin d'œil » à Solène Perrin-Body, avec qui il a eu beaucoup de plaisir à travailler. Et de citer la fable L'aveugle et le paralytique pour définir l'entraide : aidons-nous mutuellement, la charge de nos maux en sera plus légère. Tandis que pour définir la solidarité, l' élu a retenu Alain-Fournier : la solidarité, c'est d'être égoïstes ensemble.

Rapport d'activité : des services étendus

Le développement de l'association se construit autour de deux axes principaux : l'amélioration de la qualité des services et la réponse aux besoins des plus précaires, a rappelé le directeur général Eric Le Page. Rénovation des locaux, amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement, réduction du recours à l'hébergement hôtelier, insatisfaisant notamment pour les familles et les séjours longs, conditions de l'hébergement d'urgence, sont des préoccupations permanentes. La réponse aux besoins des plus précaires s'est concrétisée par l'ouverture des « lits d'accueil médicalisés », l'accompagnement des mineurs étrangers et celui des réfugiés, et les actions en faveur des sortants de prison.

travail de votre service. On mesure là l'intérêt des associations comme la vôtre, et on doit pouvoir se remettre autour de la table sur d'autres sujets. Merci pour votre capacité d'innovation, et aussi d'indignation parfois... »

Déléguée départementale de l'Agence régionale de Santé, Myriam Sally-Scanzi a d'abord rappelé que « *la précarité et ses incidences sur la santé sont dans le champ d'action de l'Agence, et ces actions passeront par des contrats locaux de santé ». Mais il existe déjà « un programme d'accès aux soins pour les plus précaires : il faut aller les chercher... » L'ARS, souligne-t-elle, « a répondu présent en assurant le financement de votre cabinet médical. Aujourd'hui on voit éclore de nouvelles petites structures comme ce fut le cas pour les 10 places de LHSS en 2008, tandis que vous êtes les premiers à répondre pour les lits d'accueil médicalisés, afin d'assurer la continuité de la prise en charge. Ces 15 places de LAM pour Sdf atteints de pathologies lourdes constituent une structure immensément importante, ces lits sont d'un précieux secours pour des situations compliquées, tout en ne répondant que très partiellement aux besoins...Merci, et on espère vous retrouver sur d'autres sujets, car nous avons besoin d'acteurs solides dans ce domaine ».*

Ressources humaines. Fin 2018 l'effectif salarié était de 141 équivalents temps plein, en forte augmentation (+ 15,4 ETP) en lien avec l'ouverture du dispositif LAM, la création du service RAR et le renforcement du service MNA. D'où un important travail de recrutement l'an passé. Le recours aux CDD est stable et concerne largement les remplacements de salariés absents ainsi que quelques contrats d'usage liés à l'activité Formation. Le niveau des absences pour arrêt maladie se stabilise. Il est inférieur au taux d'absentéisme national du secteur sanitaire et social. Les fonctions support poursuivent leur structuration, notamment avec l'arrivée d'un directeur financier. Les effectifs du service ont été renforcés sur la comptabilité pour appuyer de nouveaux modes d'organisation. Le RGPD a donné lieu lui aussi à un travail intense.

Le secteur accueil orientation a enregistré une baisse d'activité d'environ 10%, en partie due au déménagement. Mais les prestations effectuées à l'accueil, au nombre de 17 478, ont augmenté d'un millier. La moitié des personnes accueillies sont d'origine étrangère. 2134 entretiens sociaux ont été effectués, donnant lieu à des centaines de demandes d'hébergement, de logement, d'accès aux droits, etc. Une réflexion est en cours afin que le SAO sorte de ses locaux pour aller à la rencontre des usagers dans les lieux d'accueil (CCAS, accueil de jour, milieu rural...).

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientalion (SIAO) répertorie l'ensemble des places d'hébergement disponibles dans le département et oriente les demandes, via le 115 pour les places d'urgence, et pour les places d'insertion via la Commission Unique d'Orientalion. Nous enregistrons un recul de 8.63% du nombre d'appels au 115, qui s'explique par la baisse des refus « faute de places » (moins de rappels) et par le fait que le 115 accorde des orientations à l'hôtel pour les familles pour des durées plus longues (7 nuits). Le nombre des nuitées d'hôtel a dépassé 270 000 en 2018.

La maraude (2 salariés, 12 bénévoles) a comptabilisé 8 476 rencontres de 816

personnes différentes et servi plus de 8 500 collations. Les actes de « lien social » ont atteint 1 369, l'hébergement 341, 191 démarches médicales, etc.

L'AVDL (Accompagnement vers et dans le logement) a concerné 18 personnes, les plus éloignée du logement, pour les faire accéder directement à un logement durable grâce à un accompagnement adapté.

Le service d'accompagnement prison-justice : depuis février 2017 avec l'embauche d'une assistante sociale à temps plein, ce dispositif a pour ambition de préparer la sortie de détention, comme le prévoit la loi pénitentiaire, dès le premier jour de l'incarcération. Cette projection prévoit une prise en charge véritablement globalisée de la situation du détenu (sociale, médicale, familiale,...). Durant l'année 2018, 79 personnes ont été orientées sur le dispositif. Nous poursuivons cette mission qui nous semble indispensable pour la prévention de la récidive, même si les relais de financement n'ont pas été complètement trouvés en 2018. Pour cela, des contacts sont en cours. En 2019, nous allons également créer un dispositif de placement extérieur pour 5 places.

opportunité pour les réfugiés qui ne peuvent ou ne souhaitent pas tout de suite avoir accès à un logement autonome. Il permet de prendre le temps d'élaborer un parcours de vie en France et définir un projet d'accès au logement. Depuis décembre 2016, *Entraide et Solidarités* anime un dispositif cet accueil au sein de familles

Volontaires, auquel ont été affectés une éducatrice à temps plein et deux services civiques. Seulement cinq hébergements étaient en cours fin 2018, mais un nouvel appel à projet a été émis par l'État, et notre dispositif va être relancé.

Le service des mineurs non accompagnés (MNA). L'association a été habilitée par le Conseil départemental pour accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie 60 mineurs, garçons ou filles, âgés de 15 à 18 ans, confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance. Dix salariés sont affectés à ce service. Presque tous les jeunes avaient l'an dernier entre 16 et 18 ans, ce qui implique un accompagnement assez court et intense en prévision de la majorité : 31 l'atteindront en 2019, ce qui posera problème car le Département n'accorde qu'exceptionnellement des prises en charge de jeunes majeurs. Ils sont hébergés en cohabitation dans



La maraude bénéficie d'un nouveau camion

La « Petite maison » et ses bénévoles ont accueilli 6798 adultes et 1356 enfants soit 8154 personnes.

L'action « Familles solidaires ». L'hébergement chez les particuliers est une op-

des logements adaptés de type 4. Une quinzaine sont scolarisés, une quarantaine sous contrat d'apprentissage.

Relogement et Accompagnement des Réfugiés (RAR) : mis en place à la demande de l'État en mars 2018, ce dispositif vise à garantir l'accès au logement pour renforcer l'intégration des réfugiés avec un objectif de 256 logements au plan départemental. Sur 2018, 104 ménages ont été accompagnés, soit 210 personnes. 88 ménages ont été relogés grâce à la mobilisation de onze bailleurs sociaux, tandis qu'une quarantaine sont sortis du dispositif après un accompagnement de cinq mois en moyenne.

Le secteur santé

Le cabinet médical, fermé un temps du fait du déménagement, a enregistré une baisse d'activité avec 1 270 consultations pour 552 patients. Les chiffres sont repartis à la hausse en fin d'année pour les salariés et bénévoles de ce service.

L'Accès, Médiation et Coordination des Soins (AMECS). Cette action, menée par deux infirmiers à mi-temps, consiste à aller au-devant des personnes, sur les maraudes, les lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence pour des actions de prévention, de dépistage et d'accompagnement dans des démarches de soins. 217 personnes ont été suivies durant l'année 2018, beaucoup moins que pour l'année 2017 qui avait été marquée par des phénomènes de violences dans la rue, qui se sont estompés.

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS). Les 39 personnes accueillies pour une durée moyenne de 169 jours ont effectué 3 434 nuitées. La relative baisse du taux d'occupation est liée aux travaux réalisés pour l'installation des LAM. IL faut

souligner l'évolution positive du turn over sur ce service. Il génère de nombreux actes médicaux en interne (188 prélèvements, 582 pansements, 155 passages à la pharmacie...) et à l'extérieur (150 consultations spécialisées, 61 imageries, etc.).

Les lits d'accueil médicalisés (LAM): 53 dossiers concernant 44 patients, et émanant pour moitié de l'hôpital, ont été étudiés au cours de six commissions. 18 accords et 35 refus ont été donnés. Les refus sont principalement liés à un motif médical. Compte tenu de l'ouverture du dispositif en fin d'année nous ne produisons pas de statistiques sur l'activité de ce service. D'importants travaux vont avoir lieu en 2019, pour permettre

d'améliorer les conditions d'hébergement et d'élargir la capacité à 20 places au premier semestre 2020.

L'ATHOBA : ce service a pour objectif la prise en charge thérapeutique des hommes auteurs de violences conjugales afin de les responsabiliser, de leur faire prendre conscience des faits qu'ils ont commis et d'éviter la récurrence. 47 personnes ont été prises en charge (26 volontaires, 21 orientées par la Justice) lors de 598 séances de soins (en hausse), dont 312 en groupe et 275 en individuel. Les financements habituels de ce dispositif diminuent chaque année, ce qui compromet sa pérennité. Nous avons engagé des démarches pour rechercher de nouveaux financements car nous sommes persuadés de la pertinence de cette action en terme de prévention des violences intra familiales.

Le secteur hébergement

Au total 47 personnes y travaillent, réparties entre Camus, Cherpa, Slex, Dolbeau, Loches et Chinon. Un effectif en baisse du fait de l'arrêt de l'hébergement CHRS sur le site de la Chambrerie.

L'hébergement d'urgence dispose de 250 places, dont 48 en hôtels. Des locations de chambres au coup par coup s'ajoutent à ce dispositif permanent. Le nombre total des nuitées a dépassé 109 000 l'année dernière, en augmentation de 38% sur un an. 1 434 personnes ont été hébergées (+11,4%) et la durée de séjour a plus que doublé.

L'hébergement d'insertion compte 328 places, dont 217 en CHRS. Avec près de 103 000 nuitées, l'objectif de 95% de taux d'occupation n'est pas atteint cette année. Ceci s'explique par trois raisons principales : les délais importants entre la demande du ménage et son orientation par la Commission Unique d'Orientation engendrent de nombreux abandons ; la fermeture progressive des lits de la Chambrerie et leur transfert sur le SLEx a nécessité la recherche de logements qui n'ont pas tous été obtenus dans le bon timing ; enfin, les logements temporaires ont souffert parfois d'une faible demande, le Conseil départemental ayant resserré les conditions d'accès, (nous avons fermé définitivement 11 appartements).



Au total, le nombre de personnes hébergées a diminué de 615 à 520 l'an dernier car corrélé à l'allongement des durées de séjour, passées de 323 à 421 jours (et même 583 jours en CHRS). Le turnover est plus faible. A l'issue de leur séjour, 98 ménages pour un total de 283 personnes ont accédé à un logement avec bail à leur nom soit + 7,7 %.

Si effectivement les séjours se sont allongés, l'accès au logement s'améliore. Néanmoins, plus de 30% des personnes accueillies sortent dans une situation précaire.

Des travaux d'amélioration et de nombreuses animations ont été conduits sur les différents sites l'année passée et se poursuivront en 2019.

La pension de famille a hébergé 11 personnes en 2018.

L'épicerie sociale et solidaire de Chinon a bénéficié à 86 familles, soit 241 personnes. Au-delà de la distribution alimentaire, les animations collectives demeurent extrêmement

riches, avec l'accent mis cette année sur les activités de bien-être et les sorties culturelles, qui s'ajoutent aux ateliers cuisine et créatifs. Des bénéficiaires s'occupent bénévolement du jardin potager et de la mise en place d'un atelier théâtre.

Secteur insertion par l'activité économique

Le dispositif AVA (adaptation à la vie active) s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés importantes les empêchant de bénéficier des aides à l'insertion professionnelle du droit commun. Il propose une activité aux personnes hébergées en CHRS, qui en contrepartie bénéficieront d'un pécule et d'un accompagnement socioprofessionnel. En 2018, 23 personnes en ont bénéficié, pour 6 541 heures travaillées, en légère augmentation. La gestion des places reste un enjeu important pour maintenir un nombre suffisant de personnes sur le dispositif. C'est toujours une priorité en 2019 que d'augmenter le nombre d'heures travaillées.

Les chantiers d'insertion. Pour la partie production et encadrement des salariés en insertion, ce secteur dispose d'un effectif de 23 salariés permanents, et de 5 autres pour l'accompagnement socio-professionnel et le recrutement. Le recrutement des salariés en insertion se fait à partir d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi. Au total 188 personnes, dont 46% de demandeurs d'emploi de plus de deux ans, ont travaillé en 2018 dans nos chantiers (espaces verts, peinture, maçonnerie, recyclage, prestations extérieures, propreté, restauration, maintenance) représentant 73 équivalents temps plein, en légère baisse. Un peu plus de la moitié perçoivent le RSA socle.

Nous enregistrons en 2018 un tassement des sorties positives (53%). Néanmoins, les sorties en emploi durable progressent,



Expression des personnes accueillies

Avec la mise en place du Groupe Participation et Solidarité (GPS), la participation des personnes accueillies et la vitalité des instances de représentation ont connu une belle dynamique. Le GPS se réunit tous les deux mois ; une réunion de résidents a lieu tous les deux mois en alternance ; le Conseil de Vie sociale se réunit trois fois par an ; le Conseil régional des Personnes accueillies se tient tous les trimestres avec préparation par le Copil un mois avant (animé par la FAS Centre) ; le Conseil départemental des Personnes accueillies se réunit deux fois par an (animé par la FAS Centre)...Enfin, pour être au plus près des préoccupations des résidents et agir vite sur les problèmes quotidiens, le CVS du mois de mai a proposé la création de Comités de Vie Locale (CoViLo). Associé au CVS, le Covilo réunit le responsable du site, l'animateur et les délégués.

résultat que l'on peut rattacher à notre implication dans la démarche d'expérimentation avec la FAS et le ministère du Travail pour développer le placement en entreprise.

Le chiffre d'affaire 2018 frise 1,8 million€. La hausse de la production constatée depuis plusieurs années se poursuit, portée notamment par une progression importante du secteur restauration du fait de la prestation réalisée pour le public MNA, et les travaux internes sur le site Marcel-Tribut. Pour la première année le secteur IAE dégage un résultat positif aussi bien sur Tours que sur Chinon. Le plan d'optimisation lancé début 2018 a également contribué à cette situation satisfaisante.

Le secteur formation

Il dispose d'un effectif salarié de 10 personnes, tandis que plus de 50 bénévoles représentent environ 2,5 équivalents temps plein.

Le nombre de stagiaires a progressé fortement en 2018 et atteint 1 202 (contre 1 057 l'année précédente), du fait de l'ouverture de nombreuses formations nouvelles, et principalement la formation de remise à niveau pour les mineurs non accompagnés. Le nombre d'heures de formation a également fortement progres-



sé, il s'établit à 92 057 heures (+20%).

Les actions « **Visas Région Centre** » s'adressent aux résidents, aux salariés en insertion, aux demandeurs d'emploi, salariés, retraités, et jeunes de plus de 16 ans déscolarisés. Leur nombre a progressé (713 stagiaires), cependant le Conseil régional fait évoluer sa politique de formation et « le modèle visa » va certainement être en retrait dans les années à venir.

Les actions contre l'illettrisme se sont élargies progressivement à de nombreux territoires ruraux et ont concerné 300 personnes.

Maison d'arrêt : formation aux compétences initiales pour l'emploi. Financée par la Région, cette action mise en œuvre par deux salariés et un bénévole, a permis à 63 personnes de suivre 723 heures de préparation à l'insertion professionnelle à la sortie de la détention.

L'an dernier ont été mises en place une action **Français langue étrangère à visée professionnelle** à destination de salariés en insertion et de migrants, diverses autres initiatives en direction des salariés en insertion, et un programme de remise à niveau pour les Mineurs Non Accompagnés, qui a bénéficié à 70 jeunes pour 24 600 heures délivrées.

Finances : retour à l'équilibre

Expert-comptable au cabinet Soregor, Rémi Lambert a présenté les comptes de manière synthétique et illustrée de tableaux et graphiques. Pour l'exercice 2018, les produits de fonctionnement s'élevaient à : 12 830 K€ contre 11 100 K€ pour l'exercice précédent (+1 730 K€). Ils comprennent pour l'essentiel des subventions d'exploitation : 10 350 K€, et des ventes et prestations de services : 2 038 K€. Les subventions se répartissent principalement comme suit : Conseil départemental 508 K€ (hors ASE) ; dotations globales AVA / LHSS / CHRS / LAM / MNA : 4 894 K€ (+ 1 043 K€) ; DDCS : 2 323 K€ (+499 K€) ;

CAF : 327 K€ ; Conseil Régional : 294 K€ ; Communes et communauté de communes : 133 K€.

Les charges de fonctionnement s'élevaient à 12 469 k€ contre 10 809 k€ pour l'exercice précédent (+1 660 k€). Elles comprennent essentiellement les dépenses d'activité : 3 337 k€, les charges de personnel : 7 838 k€ et les impôts et taxes : 392 k€. Les charges de personnel augmentent significativement entre 2017 et 2018, du fait des recrutements rendus nécessaires par le déploiement des nouveaux dispositifs. L'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un excédent de 302 000 €. L'historique des résultats depuis l'an 2000 montre cette fois une compensation des

pertes accumulées et donc un retour à l'équilibre. L'expert-comptable a par ailleurs souligné l'amélioration de la trésorerie qui s'établit à 54 jours de fonctionnement, l'idéal étant toujours d'atteindre les trois mois.

Le Commissaire aux comptes, Eric Maurice, au terme d'« environ 250 heures de vérifications et d'échanges avec vos services », a jugé essentiel « le retour à une situation saine, mais pas au détriment des activités et sans restriction des moyens ». L'association continue de s'adapter et de se structurer, et « tout se fait au bon rythme et renforce l'activité, au sens de l'objet associatif ... »

Orientations : consolider l'activité

« Les dernières années, a déclaré la présidente, ont été des années de mise en place et d'aboutissement d'un certain nombre de projets, et par ailleurs des années particulières du fait de l'anniversaire des 70 ans de l'Entraide. Au regard de la densité des actions menées et du nombre croissant de sollicitations, il nous faut consolider notre activité pour ne pas risquer de fragiliser l'avenir de l'association par une dispersion non maîtrisée. Aussi, les orientations pour les années à venir doivent-elles s'inscrire dans une juste articulation du passé, du présent et du futur :

Continuer à adapter notre offre aux évolutions des publics accueillis, à leurs problématiques spécifiques et à leurs besoins. Continuer à adapter nos offres de service aux évolutions des politiques publiques, voire anticiper celles-ci.

Renforcer notre « veille stratégique », tant pour ajuster nos prestations qu'en matière de gouvernance associative, afin d'adopter des pratiques innovantes.

Consolider nos ressources durables afin de garantir la qualité et la continuité de notre Projet associatif.

Approfondir ou développer la coopération avec les partenaires institutionnels, les associatifs, et avec le tissu économique local.

Poursuivre et améliorer la fédération des énergies des bénévoles et des professionnels.

Continuer à développer la participation de toutes les personnes accueillies.

Développer une action associative efficiente et visible, afin qu'à notre échelle nous apportions notre part à la construction d'une société porteuse de solidarités et plus inclusive.

Amplifier notre contribution à l'accès aux aides, dont le « grand débat national » a confirmé qu'elles n'étaient sollicitées que par 70 % environ des personnes qui peuvent y prétendre.

Réfléchir à la suite à donner à notre Plan stratégique, qui va se terminer fin 2020 avec l'accomplissement de belles réalisations».



Elections

Marie-Paul Legras-Froment a remercié « pour tout ce qu'elles ont apporté » les cinq administratrices qui ont quitté le conseil d'administration – Martine Fontenis, Annick Morice, Dominique de Lannoy, Frédérique Vallée et Catherine Savary - ainsi que l'administrateur sortant qui ne se représentait pas : Georges Mougel. Les autres sortants ont été réélus : Francis Berthon, Annick Bourret, Jean-Paul Mercier, Jean-Noël Rouet et Pierre Trinson. Ainsi que les quatre nouveaux candidats : Martine Deligné, Géraldine Freydier, Philippe Charron, Patrick Richard. Enfin, siégeront comme « stagiaires » jusqu'à la prochaine AG : Bruno Payre, Brigitte Bécard, Clive Mieville.

PARTENAIRE

CIDFF et violences faites aux femmes : observer, entendre, oser en parler, intervenir...

La NR du 26 Juin rapportait le drame d'une femme de Joué-lès-Tours égorgée dans son appartement par son ancien compagnon, avec ce sous-titre effarant : « on ne l'a pas prise au sérieux ». Parallèlement, Brigitte Dupuis, Conseillère départementale déléguée aux droits des femmes, exprimait son impuissance face à ce qu'elle appelle un fléau : « Le chantier est énorme. Nous devons trouver des solutions pour ces femmes isolées, pour les aider à se mettre à l'abri ».

Notre association est très impliquée dans les différentes formes d'intervention appelées à lutter contre ce fléau. Le service ATHOBA, créé il y a douze ans, a comme objectif la prise en charge thérapeutique des hommes auteurs de ces violences. Tandis qu'à la résidence Albert-Camus, six appartements sont prévus en permanence pour héberger en urgence les femmes victimes, avec ou sans enfants. Outre les travailleurs sociaux de l'établissement, deux psychologues interviennent pour les accompagner. L'une un mardi matin par mois s'adressant spécialement aux femmes sans enfant, l'autre chaque mardi matin et mercredi après-midi pour les enfants victimes ou témoins de violence.

Ces deux psychologues sont rattachées au CIDFF, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille. Ce partenaire, implanté depuis trente-trois ans dans notre département, a pour objectif « d'assurer la promotion des femmes et des familles, de les aider vers l'accès à l'autonomie, de lutter contre le harcèlement et les violences faites aux femmes, de les informer sur leurs droits. L'accueil est inconditionnel.

J'ai rencontré Céline Jamenot. Elle m'a décrit son mode d'intervention près des enfants, fait, on le devine, de pédagogie, de psychologie... Après un premier entretien qui réunit la maman et le ou les enfants pour faire connaissance, les rencontres deviennent individuelles. L'approche, soucieuse de ne rien bousculer, tend à découvrir comment va

l'enfant, s'il est bien dans son développement, comment il vit la séparation de son père et de la maison habituelle, comment il a vécu les violences, les siennes et celles de sa mère. Le jeu facilite souvent le dialogue. L'expérience et surtout le respect des petits comme des ados créent la confiance. Le travail en équipe complète le rôle personnel car les travailleurs sociaux d'Albert-Camus voient vivre au jour le jour toutes ces personnes, enfants et adultes. Le partage est important.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le CIDFF d'Indre-et-Loire est menacé de disparition pour difficultés financières, alors même que les violences faites aux femmes se multiplient, au point qu'un « Grenelle » est annoncé pour la rentrée. Faudra-t-il encore beaucoup de meurtres comme celui de Joué-les-Tours pour faire comprendre que ces lieux d'écoute et de conseil sont irremplaçables ?

Véronique Livéra, responsable du Centre ATHOBA d'Entraide et Solidarités le rappelle : « Nous sommes tous concernés, professionnels ou non, hommes, femmes, en couple ou non, parent, ou enfant...ces violences touchent tout le monde, de manière directe ou indirecte. Regardez autour de vous, ouvrez les yeux ou changez simplement votre regard... chacun de nous doit agir. Observer, entendre, oser demander, intervenir sont des actes que chacun peut mener pour faire évoluer la situation ».

Jean Paillou

• CIDFF, 8 place Johann-Strauss (les Fontaines), 37200 Tours, tél. 02.47.27.54.00.

• ATHOBA, 53 rue Marcel-Tribut, 37000 Tours, tél. 02.47.27.28.01.

NOTES DE LECTURE

Et pourtant elles dansent

Après des ouvrages « très sérieux ou plus légers », j'ai trouvé dans l'actualité littéraire un ouvrage qui pourrait changer nos habitudes de lecture. Il s'agit d'une bande dessinée : **Et pourtant elles dansent** de Vincent Djinda. Ne vous laissez pas tromper par la couverture sur laquelle des femmes se trémoussent en souriant. Dès les premières vignettes, on fait la connaissance de dix femmes qui fréquentent une association dans la Drôme, « Femmes en luth ». Ce sont des immigrées, des exilées, des sans-papiers... des femmes déracinées. Elles viennent de Centre-Afrique, de Tchétchénie, du Nigéria, du Maroc, d'Albanie... Elles ont fui les bombes, les tortures, les persécutions. Elles ont trouvé en France une terre d'accueil plus ou moins accueillante.

Vincent Djinda a passé un an à les écouter, à les observer dans le cadre de leurs activités collectives au sein de l'association. Elles expliquent, avec leurs mots, les raisons de leur départ, détaillent ce qu'elles ont subi, ce qu'elles ont laissé au pays. Le ton est juste, pas de haine, beaucoup de douleur. Le texte est sous-tendu par un dessin au lavis, très

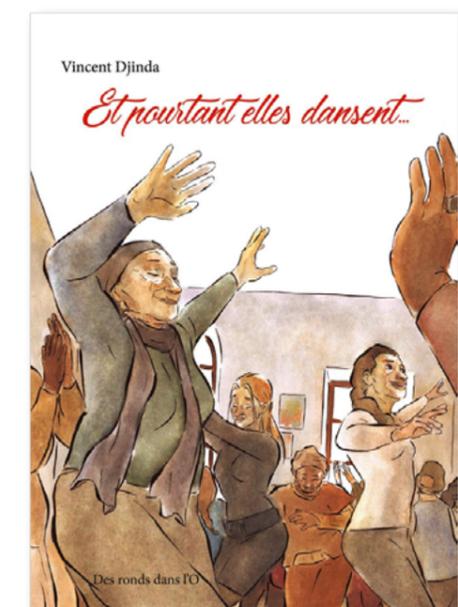
sobre, peut-être un peu terne.

L'association «Femmes en luth» est un lieu de vie où courent et rient des enfants, avec des projets, des spectacles, de la danse et des chansons. Ces dix femmes s'y reconstruisent en attendant d'obtenir l'hypothétique carte de dix ans. Pas toujours facile, mais comme le dit l'une d'entre elles, « au moins on est dans un pays où il n'y a pas de guerre ».

Si vous fouillez chez votre libraire, vous trouverez d'autres BD qui traitent de sujets aussi sérieux que *Et pourtant elles dansent*, et constituent des idées de lecture pour vos vacances. Outre les œuvres du célèbre Riad Sattouf, vous serez séduits par le graphisme de *Une maternité rouge*, de Christian Lax, par les récits de *L'odyssée d'Hakim* de Fabien Toulmé, ou la sobriété de *Les Mohamed*, de Jérôme Ruilier. Bonne lecture !

Pierre Trinson

Et pourtant elles dansent, Editions Des Ronds dans l'O, 28€



Une directrice au Pôle social et médical



Sabine Rebeix

Sabine Rebeix a pris le 3 juin ses fonctions de directrice du Pôle social et médical de l'association, en remplacement de Thierry Gheeraert. Un pôle qui réunit d'une part le secteur social, installé rue Marcel-Tribut : service d'accueil et d'orientation, SIAO, maraude, service d'accompagnement vers le logement (AVDL), gestion des chambres en hôtels, service d'accompagnement prison-justice ainsi que, rue de la Fuye, Familles solidaires, accompagnement et relogement des réfugiés, MNA ; et d'autre part le secteur santé : cabinet médical et

d'agglomération de Saintes (Charente maritime) où sa fonction s'infléchira vers la politique de la ville. Et enfin quatre ans à Poitiers, à la Protection judiciaire de la Jeunesse, où elle concilie le juridique de sa formation et son intérêt pour le social et les enfants.

Des raisons personnelles mais aussi « le besoin de changer et d'élargir » son champ d'action conduisent Sabine Rebeix à Tours, dans « une fonction riche, qui requiert une polyvalence intéressante, en prise sur le secteur de l'urgence qui me plaît également. J'avais assez travaillé avec des associations pour avoir envie d'en faire partie, pour les valeurs qu'elles portent et qui s'y expriment autrement, et pour vivre une proximité différente avec les gens... » A peine plus d'un mois après son arrivée, elle est rassurée d'avoir affaire à « des équipes très professionnelles et très engagées ». Et si elle n'a pas fait le tour du sujet, elle a déjà repéré la nécessité de faire évoluer l'organisation vers un véritable pôle, qui n'est pas seulement un service, « en aidant les gens, en évoluant vers un confort de travail simple, l'objectif étant qu'ils n'aient pas à parler de problèmes d'organisation ». Par étapes, « sans ouvrir tous les chantiers à la fois », la directrice a l'intention de tout mettre « au clair » en interne avant de passer à la connaissance puis à l'amélioration des partenariats et relations extérieures, ou encore faire avancer le projet d'« observatoire social » à partir du SIAO. Avec une certitude : « on ne pourra plus travailler en spécialités, il y a une cohérence totale entre le social et le médical, qui donne son sens à l'action et qu'il faut entretenir ».

ATHOBA rue Marcel-Tribut et à Tours nord la Chamberrie qui abrite LHSS et Lits accueil médicalisés. Soit près de 60 salariés permanents.

La nouvelle directrice, originaire de la Creuse, a connu jusqu'ici un parcours atypique, « comme tous les parcours aujourd'hui » commente-t-elle. Après une formation en Droit pénal et à Sciences-Po Toulouse, elle fait en effet « ses classes » à Saint-Cyr Coëtquidan et intègre sous contrat un régiment du Train à Limoges. Le lieutenant Rebeix y assurera durant cinq ans la responsabilité des ressources humaines. Poussée par « l'envie de me diriger vers les questions de sécurité et de prévention de la délinquance », elle passe ensuite dix ans à la communauté

Franck Sémard prend la direction de l'antenne de Chinon



gnier leurs remerciements et lui souhaiter une bonne continuation. Les responsables de l'association eux aussi lui sont reconnaissants d'avoir fait franchir à cette antenne des étapes aussi importantes que compliquées, comme les déménagements et le regroupement des services dans les locaux actuels. Quant à Solène, qui a fait le choix de donner une nouvelle orientation à sa vie, elle a eu un petit mot pour chacun et un petit geste sucré : du chocolat accompagné d'un message personnalisé !

Avec une douzaine de salariés, et une vingtaine de salariés en insertion, cette antenne est comme une « Entraide » en modèle réduit puisqu'elle met en œuvre un service d'hébergement, de l'accompagnement et de la formation, des chantiers d'insertion en espaces verts et en bâtiment (maçonnerie, peinture) avec en outre une épicerie solidaire.

Depuis fin mai, c'est donc Franck Sémard, 47 ans, marié, père de trois enfants, qui en assure la direction. Ce Tourangeau d'origine a souhaité rejoindre l'association après vingt ans d'une carrière d'architecte, en cabinet d'abord puis en libéral de 2001 à 2015. « J'ai bien sûr construit ou rénové des logements, des locaux publics, des équipements professionnels, avec une approche des problématiques sociales comme lorsque j'ai conçu seize logements

pour Emmaüs... » Après un passage en entreprise puis dans une organisation professionnelle du Bâtiment pour s'occuper du management de la qualité, il décide de se réorienter résolument vers le secteur social, et se forme à l'économie sociale et solidaire au CNAM et à Sciences-Po Bordeaux.



Franck Sémard

Nadine Robin, un parcours de 39 ans à l'association !



Un peu plus de 39 ans, même, avant de prendre sa retraite et de partager le pot de l'amitié en ce début juillet : Nadine Robin était jusqu'alors la plus ancienne salariée d'Entraide et Solidarités.

« Que d'années passées auprès de personnes différentes, que d'images, de souvenirs dans ma tête : visages d'enfants, de femmes, d'hommes, que d'échanges riches et constructifs auprès de résidents, de collègues, de partenaires ! » commentait-elle simplement, mais non sans émotion.

En effet, le parcours de Nadine Robin l'a conduite dans trois services différents de l'association :

13 ans au sein du CHRS de Vernou-sur-Brenne, 14 ans au Service Formation, enfin 12 ans au CHERPA. Un parcours, dit-elle, « qui m'a permis de me remettre toujours en question, d'évoluer sur d'autres fonctions, et ainsi de garder ma motivation. Ne pas vouloir sauver à tout prix, ne pas faire à la place, ne pas perdre espoir et surtout faire confiance : voilà ce que je retiens aussi de mon expérience. Rien n'est acquis mais tout peut s'apprendre. Ce fut un long parcours professionnel dont je retire beaucoup de satisfaction ». Et comme pour s'excuser de ne pas en raconter davantage sur une carrière aussi pleine, la jeune retraitée ajoute : « ces quelques mots sont brefs, mais ils signifient beaucoup pour moi... ». Très bonne retraite, Nadine !

Ancien président, Gérard Plessis est décédé

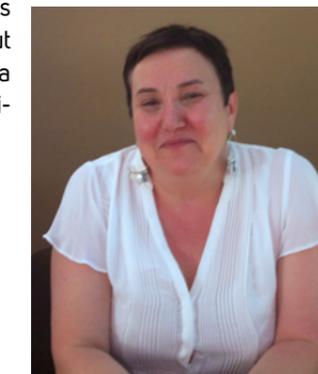
Président de l'Entr'Aide Ouvrière de 1997 à 2000, Gérard Plessis nous a quittés début juin à l'âge de 85 ans.



J'écris ces lignes au jour de ses obsèques. La vie a passé si vite ! Avoir 80 ans passés, ça semble redoutable, ça fait peur, c'est la vie qui n'en finit pas et pourtant elle passe si vite ! Gérard, je le connaissais depuis pas mal d'années. Président de l'EAO, il avait souhaité que je présente ma candidature au CA pour devenir son vice-président, ce qui fut fait. Pendant trois ans ce fut un compagnonnage vrai, non pas qu'on fut toujours d'accord, mais nous nous estimions. Il vint me voir dans la maison de repos où je dus me retirer quelques semaines, moment fraternel qui me marqua beaucoup. Quelques années plus tard, sur son invitation et à son initiative, quelques-uns d'entre nous se

réunirent régulièrement chez l'un ou l'autre. Rencontres que j'appréciais beaucoup, l'on parlait de tout et de rien, de tout plutôt que de rien. Ceux qui l'ont connu et apprécié savent l'esprit qu'il déployait et qui nous régalaient. On connaissait aussi ses convictions spirituelles, voire politiques : c'était un homme ouvert. Son attachement au Père Pineau, qu'il nommait souvent, nous rejoignait tous, qui étions des anciens de l'EAO. C'est vraiment le souvenir du Père Pineau qui nous rassemblait.

Vint le temps, pas trop vite, où sa santé déclina. Nous nous en étonnions, parce que la plupart du temps il manifestait une grande force. Gérard avait de la carrure, voire de l'aplomb. Mais



Muriel Moreau, chef de service SLEX

Muriel Moreau a rejoint l'équipe du Service des Logements extérieurs (SLEX), comme adjointe aux côtés de Sylvie Percheron, depuis le 23 juin. Le nombre d'accompagnements a effectivement évolué à la hausse avec notamment l'augmentation de l'Hébergement d'Urgence de Demandeurs d'Asile (HUDA) en appartements, en plus du CHRS diffus. Ce renfort d'encadrement d'équipe permettra, entre autre, un travail d'analyse plus poussée des situations des personnes que nous accompagnons.

Forte de son expérience d'éducatrice spécialisée dans différentes institutions, de directrice d'ESAT et de foyer d'hébergement, puis de responsable au sein des pôles enfance et habitat du Conseil départemental, Muriel Moreau pourra apporter un appui aux professionnels de l'équipe, tout en travaillant sur la démarche participative.

On recherche familles vraiment solidaires des réfugiés

Un réfugié, faut-il le rappeler, est un exilé qui a obtenu l'asile en France, où il peut donc librement se loger, travailler, etc. Mais un certain nombre d'entre eux ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas accéder tout de suite à un logement autonome. Pour faciliter leur intégration – et susciter du même coup des réseaux solidaires – le gouvernement a lancé en 2016 un dispositif d'accueil de réfugiés au sein de familles volontaires. *Entraide et Solidarités* a immédiatement accepté, et elle fut bien la seule dans la région, de s'atteler à cette forme de mobilisation citoyenne que nous avons baptisée ici « Familles solidaires », en y affectant une éducatrice à temps plein et deux jeunes en service civique.

Ce fut difficile, au point que l'association a failli mettre un terme à ce dispositif l'an dernier, d'autant que nous développons maintenant le programme dit « RAR » d'accompagnement et de relogement des réfugiés, et un autre dispositif en faveur des réfugiés de 18 à 25 ans. Pourtant, on ne peut pas parler d'échec car la vingtaine de familles qui ont hébergé une trentaine d'étrangers ont vécu une très riche expérience humaine. Au-delà du gîte et du couvert, au-delà même du geste citoyen, il s'agit de vraies rencontres qui marquent profondément aussi bien la famille que l'étranger accueilli. Nous avons organisé plusieurs rencontres entre familles accueillantes et personnes hébergées, et

les témoignages en ce sens sont éloquentes. Le gouvernement actuel ayant émis en avril dernier un nouvel appel à projets pour ce même type d'accueil, l'association a décidé de le relancer en Indre-et-Loire.

Le fonctionnement ? En deux mots : il s'agit de réfugiés majeurs, isolés le plus souvent mais parfois en famille, et volontaires pour ce type d'accueil. L'association présente le candidat à la famille solidaire, et une courte « période d'essai », si elle est concluante, débouche sur un contrat entre les trois parties, qui détaille les engagements et les obligations de chacune. Un salarié de l'association assure tout au long de l'hébergement l'accompagnement social, socio-professionnel, et médical s'il y a lieu, de la ou des personnes accueillies.

Il nous reste donc, forts de bientôt trois ans d'expérience, à repartir en quête de familles tourangelles volontaires pour ouvrir bénévolement leur porte, pour une période de trois mois minimum, à quelqu'un qui a fui la guerre ou les persécutions, et souvent les deux.

Vous êtes a priori intéressé ?

N'hésitez pas à vous faire préciser toutes les modalités d'accueil :

Entraide et Solidarités, 35 rue de la Fuye, 37000 Tours,

tél. 06.37.81.87.05 ou 02.47.67.14.25

familles.solidaires@entraide-et-solidarites.fr

Un « potager participatif » à Camus

Trois bacs en bois ont été fournis par les équipes espaces verts et maintenance du SIPAE (chantiers d'insertion), et une animatrice, Sophie Mignon, est arrivée à point nommé à la résidence Albert-Camus pour qu'ils se transforment en un petit jardin hors-sol. Pas n'importe quel jardin, un « potager participatif » dont le mode de fonctionnement a été élaboré avec les résidentes de ce foyer de Tours nord : que planter, comment s'organiser pour l'entretien et l'arrosage, et pour les récoltes ? Autant de questions abordées tranquillement, chacune apportant son expérience et ses compétences en jardinage. L'entretien est partagé, on note son nom lorsqu'on y met la main, et quant aux récoltes c'est clair, elles sont pour le collectif, à partager entre tous.

Une sortie à la Gloriette en mai, lors de la fête du printemps, a permis de retenir beaucoup d'idées. Les plants ont été indiqués sur des bouchons en liège et des petites décorations en perles à repasser ont été réalisées avec les résidentes lors de diverses animations. Fraises, tomates et plantes aromatiques, notamment, n'ont pas tardé à faire leur apparition. Et maintenant un composteur, fourni par la Métropole, va permettre d'enrichir et de renouveler la terre nourricière... tout en réduisant les déchets ménagers.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le RSA a 10 ans, et va sans doute disparaître

Le 31 mai 2009, le RSA a remplacé le RMI créé en 1988. Le RMI touchait à l'origine 330 000 personnes, 30 ans plus tard, le RSA concerne 1,8 million de bénéficiaires

En 2009 le RSA se décomposait en deux prestations : « le **RSA socle** » qui garantissait un minimum à chacun (en remplacement du RMI) et « le **RSA activité** » qui était destiné à compléter un salaire insuffisant (temps partiel). Tout en travaillant, le bénéficiaire pouvait continuer à percevoir un complément de salaire de 100 ou 200 €.

En 2016, « RSA activité » est supprimé et remplacé par la **prime d'activité**. Trois millions de foyers ont reçu cette prime en 2018 pour un montant moyen de 174 €.

Le montant du RSA varie de 472 € par mois pour une personne seule à 1 140 € pour un couple avec deux enfants (200 € par enfant supplémentaire). Pour le percevoir il faut avoir **25 ans**. Il est financé par les Conseils départementaux sur fonds propres (40%) et avec des dotations de l'État. On peut dire que ce dispositif n'a pas été efficace pour générer un retour à l'emploi. Actuellement, 17% des bénéficiaires ne sont toujours pas accompagnés six mois après leur inscription. Enfin, on estime à 36% le nombre de bénéficiaires potentiels qui ne le perçoivent pas, faute de le demander. Pour en faire la demande, il faut s'adresser à la CAF (ou la MSA), aux services du Département, au CCAS du domicile (si le conseil d'administration a décidé d'en instruire la demande), ou à une association habilitée par les services du Département.

En 2020, le RSA sera sans doute remplacé par un **RUA** (revenu universel d'activité) qui groupera au minimum le RSA, les APL et la prime d'activité.

Pierre Trinson

LES CHIFFRES DE LA PRÉCARITÉ EN INDRE-ET-LOIRE

	AVRIL	MAI	JUIN
Total des appels au 115	3415	3264	2805
Nombre cumulé des refus au 115	946 soit 315 personnes distinctes	1307 soit 421 personnes distinctes	1171 soit 388 personnes distinctes
Ménages en attente d'hébergement d'insertion au dernier jour du mois	83 ménages, soit 120 personnes	89 ménages, soit 139 personnes	80 ménages, soit 109 personnes
Ménages en attente de logement adapté au dernier jour du mois	45 ménages, 45 personnes	42 ménages, 42 personnes	35 ménages, 35 personnes

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (Nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € – **Je joins un chèque de €** à l'ordre de Entraide et Solidarités
- Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS.

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment

Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson.

Mise en page & en image : Cawet communication – Impression : SIPAP-OUJIN, Poitiers. Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux.

Le maire de Tours reçu à la pension de famille Germaine Dolbeau

Ils étaient heureux et fiers, et ils avaient bien raison, les résidents de Dolbeau qui ont reçu « chezeux », le 25 juin, le maire de Tours Christophe Bouchet, accompagné de sa première adjointe Marion Nicolay-Cabanne, de son adjointe aux finances Hélène Millot et de l'adjoint du quartier d'entre Loire et Cher, Louis Aluchon. L'initiative revenait au directeur général d'*Entraide et Solidarités* Eric Le Page, qui était accompagné de Jean-Paul Mercier, secrétaire de l'association, tandis que la responsable de l'établissement, Karine Devineau, avait orchestré la réception. Mais la table avait été dressée et le repas préparé par les résidents eux-mêmes.

Ainsi Lionel, Grégory, Marcel, David, Jean, Boni, Anahite, Michel et Brigitte, avec aussi Christelle, monitrice-animatrice, ont pu dialoguer avec les principaux responsables de la ville, répondre à leurs questions, leur expliquer leur parcours et leur quotidien à la pension de famille Dolbeau. Un moment de partage très convivial, sans manières ni protocole, que les élus ont manifestement apprécié car ils n'ont pas caché leur satisfaction et leur plaisir d'être là.

Pour Eric Le Page, c'était l'occasion d'expliquer concrètement, mieux que sur dossier, comment fonctionne une

pension de famille et à quels publics elle est destinée : des personnes de tout âge, victimes d'accidents de parcours plus ou moins graves, qui occupent ici, moyennant loyer, un logement aussi longtemps qu'elles le souhaitent, avec un accompagnement social, des espaces et des moments de vie collective, des animations, etc. Avec l'espoir de voir aboutir un projet que l'association travaille depuis quelque temps déjà : créer une nouvelle pension de famille dans une maison du centre de Tours, qui fut léguée à la Ville sous condition de lui affecter une utilité sociale. Le

maire et ses collègues ont dit leur intention de se rendre sur place et d'étudier notre proposition.

Le chef de l'État avait annoncé en septembre 2017 son intention de créer 10 000 nouvelles places de pension de famille sur le quinquennat. Le gouvernement devrait contribuer à en ouvrir quelques-unes de plus en Indre-et-Loire, qui n'en compte qu'environ 150. Des portes devant lesquelles s'allongent des files d'attente...



La Chambrerie en visite à l'expo Marcoville à St-Julien

En pleine canicule, un groupe de résidents de la Chambrerie, à Tours nord, avait souhaité sortir dans un lieu frais. Le 27 juin, ils ont choisi une visite à l'église Saint-Julien, en haut de la rue Nationale, pour y admirer « la belle exposition sur le travail du verre, parfaitement mise en valeur dans ce cadre spirituel ». Ainsi s'expriment Jean-Baptiste, travailleur social, et l'animatrice stagiaire Lucie, qui accompagnaient cinq résidents : Mariama et son bébé, Noria, Oyunbold, Fabienne et Elen. Et non seulement ils ont pu échanger avec l'artiste, Marcoville, mais le hasard a fait qu'ils y ont rencontré le maire de Tours, Christophe Bouchet, lui aussi en visite, qui aura donc rencontré des résidents de l'association deux fois en deux jours !

Exposition « Lumières célestes » par Marcoville, jusqu'au 22 septembre.
Entrée libre du jeudi au dimanche, de 13h à 19h.



« Marcoville », légende : Le maire, à gauche, avec le sculpteur Marcoville qui tient dans les bras Mohamed, le bébé de Mariama (à droite).